

sesame N°2 novembre 2017 -SCIENCES ET SOCIÉTÉ, ALIMENTATION, MONDES AGRICOLES ET ENVIRONNEMENT

« Il n'y a de fatalité pour aucun territoire »

Un entretien avec **Gérard-François DUMONT**, géographe, économiste et démographe, professeur à l'université Paris-Sorbonne.

Il enseigne à l'Institut de géographie et d'aménagement et dirige la revue Population & Avenir.

La désertification de la Creuse est-elle un effet pervers du jacobinisme français?

Gérard-François Dûment :

J'apprécie peu le mot « désertification » qui donne l'impression d'une fatalité inéluctable. Toutefois, la Creuse a subi un fort dépeuplement dont il faut prendre la mesure, avant de remonter aux causes. A son maximum, en 1886, le département comptait près de 285 000 habitants.

Puis a commencé le déclin démographique. En perdant près de 40 000 habitants dans les années 1910, il a grandement souffert de la surmortalité de la Première Guerre mondiale – de multiples monuments aux morts en témoignent. Enfin, l'intensité du dépeuplement continu de la Creuse est particulièrement criant pendant les Trente glorieuses.

À cette période de renouveau démographique pour la France, sa population continue de diminuer.

Selon les derniers résultats, avec 120 000 habitants dans les années 2010, sa population reste inférieure de 57% à son maximum.

La raison est double. Le facteur le plus important tient à l'émigration rurale : le département n'a pas créé suffisamment d'emplois permettant de combler ceux perdus par l'agriculture, en pleine hausse de productivité. Facteur secondaire, une fécondité plus faible



que la moyenne nationale.

Comme pour d'autres territoires ruraux, le jacobinisme porte une grande responsabilité dans cette situation. D'une part, l'État a privilégié Paris, donc concentré ses investissements dans la ville capitale, lui donnant par exemple une place dominante dans les réseaux de transport.

L'armature urbaine de la France est macrocéphale, contrairement à l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne...

D'autre part, les décisions étant centralisées, les principaux élus de la Creuse ont, pendant des décennies, consacré leur temps à rencontrer à Paris les ministères et décideurs publics pour obtenir tel ou tel équipement public. Ils n'ont donc pas pu consacrer assez de temps pour favoriser un développement endogène. Des parlementaires, comme François Mitterrand dans la Nièvre, n'utilisaient comme logement en Creuse qu'une chambre d'hôtel.

Le développement historique de la Creuse était-il dû à une dynamique endogène?

Historiquement, quand un territoire creusois a réussi un développement, cela a été de nature endogène. C'est vrai en matière agricole, par exemple avec des produits bovins de qualité ou lorsque la laine de l'élevage des moutons, valorisée localement, donne naissance aux tapisseries d'Aubusson, qui connaissent une renaissance grâce aux ateliers Pinton à Felletin.

Cela est vrai aussi dans le domaine industriel, avec des entreprises creusoises qui, du fait de leur pérennité, sont à la base d'une économie productive même si certaines, sous l'effet de leur développement, ont créé des emplois bien au-delà de la Creuse.





C'est donc l'endogène qui sera un moteur de croissance ?

La seule croissance durable est de nature endogène. Cela tient au fait que des acteurs œuvrent au développement de leur territoire parce qu'ils y sont attachés et s'y identifient. Les réussites françaises qui font l'économie productive des territoires et forment le socle de l'économie française sont de nature endogène². Certes, il peut exister des territoires où un facteur exogène anime l'attractivité, mais ce facteur ne sert durablement que s'il « s'endogénéise », que si les acteurs originaires d'ailleurs commencent à ressentir un lien fort avec le territoire. La responsabilité des acteurs de ce territoire est alors essentielle : ils doivent contribuer à attirer et accueillir intelligemment ces nouveaux venus.

Faciliter l'essor endogène, c'est développer l'esprit entrepreneurial, effectuer des prospectives en continu, favoriser des connexions entre acteurs jusqu'à créer des réseaux et les vivifier, avec des infrastructures à la hauteur.

À cet égard, l'un des meilleurs services que les pouvoirs publics puissent rendre pour encourager le développement endogène est d'assurer l'égalité numérique, l'égalité en terme de dotation, ce qui signifie supprimer progressivement les inégalités injustifiées de dotation globale de fonctionnement. Il faut aussi stimuler l'esprit d'entrepreneuriat par les contenus éducatifs. Cela suppose d'écarter les idéologies, comme celle de la métropolisation, fondant des discriminations territoriales. Pour la Creuse, l'État doit récuser définitivement le mirage coûteux, en investissement et en fonctionnement, d'une « virgule » LGV Poitiers-Limoges, mais au contraire moderniser les lignes ferroviaires classiques comme celle qui passe à La Souterraine.



D'autant que le département dispose d'un atout dynamique puisque, après 150 ans de solde migratoire négatif, elle connaît depuis 1975 un solde positif. Il n'y a de fatalité pour aucun territoire, le développement endogène est partout possible.

Ceci demande de revoir totalement l'ingénierie de développement.

Que préconisez-vous?

Aujourd'hui, l'accompagnement des territoires pèche doublement.

L'État impose des modes de fonctionnement rigides et coûteux semblables sur tous les territoires, sans tenir compte de leurs diversités géographiques, culturelles, économiques et humaines. Cela se traduit par de quasi admonestations ayant pour conséquence de voir les territoires, et notamment les élus et leurs collaborateurs, dépenser du temps et de l'argent à rédiger et valider de multiples schémas, le plus souvent dépassés, et donc inutiles, au moment où ils sont publiés. Le plus souvent, faire de l'ingénierie de développement consiste alors à interpréter et donc à appliquer, à minima, les multiples réglementations qui imposent aux territoires la rédaction de schémas qui ne débouchent sur aucun projet réel et parfois l'entravent.

D'autre part. L'accompagnement des territoires se trouve éclaté au sein de dizaines de structures qui travaillent peu en équipe, pendant que l'État affirme sa présence en court-

circuitant fréquemment les bons niveaux géographiques - même pas à assurer ses tâches régaliennes.

alors qu'il ne parvient

Exemple : l'État veut s'occuper de la revitalisation des centres-bourgs alors que cela doit relever d'acteurs régionaux proches du terrain. En revanche, l'État omet de modifier les lois d'implantation commerciale, ce qui serait essentiel pour les territoires. Résultat, une partie du travail réalisé au sein des territoires consiste sur tout à monter des dossiers financiers afin d'obtenir des subsides correspondant à des normes uniformes fixées par l'État. Autre exemple, les questions de l'emploi se trouvent le plus souvent éclatées entre de multiples instances. Or l'accompagnement du développement des territoires, c'est faire travailler en synergie ces différentes administrations en un seul lieu, avec un directeur unique.

Dans un monde complexe, le développement des territoires invite à l'imagination, en réunissant une variété de compétences et d'expériences. L'accompagnement, c'est



favoriser les connexions entre les acteurs, autrement dit faciliter des synergies, également par des mises en relation avec des acteurs extérieurs afin de dynamiser des réseaux bénéfiques.

- 1 Picoty [produits pétroliers] née en 1920 à La Souterraine avant de devenir Avia en 1953 ; Dagard (systèmes de constructions isothermes] créée en 1951 à Boussac : Codechamp, (développement et La qualification de codeurs] née à Champagnat en 1980 ; 3SI (spécialisée en santé] créée en 1983 à Guéret...
- 2 Bénéteau, Fleury Michon, Limagrain, Michelin, Legrand, le piment d'Espelette, les couteaux Laguiole, Yves Rocher, l'Occitane en Provence, Pont-à-Mousson, Peugeot, Ubisoften Bretagne, la plasturgie à Oyonnax, sans oublier toutes ces entreprises méconnues qui travaillent en partenariat avec des grands groupes qui achètent leur savoir faire.
- 3 Cela a été réalisé à Vitré[Ille-et-Vilaine], avec la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation qui réunit, sous un directeur unique, douze structures partenaires, comme Pôle emploi, les chambres consulaires, des organismes deformation . . .